

DELEGATION DE Madame Magali FRONZES

D-2018/287

Acquisition d'équipements pour le Lycée horticole Camille Godard. Demande de subvention. Autorisation.

Madame Magali FRONZES, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une sollicitation de l'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine soutient l'équipement des lycées horticoles et, à ce titre, alloue une subvention annuelle d'équipement au lycée horticole du Haillan depuis 2010.

Le Conseil régional a voté un soutien financier pour 2018 à hauteur de 40 669,00 €.

Le lycée horticole, rattaché à la direction des espaces verts, propose d'acquérir du matériel pédagogique pour permettre un enseignement dans les meilleures conditions, sur la base de devis s'élevant à 40 690,97 € HT, laissant une charge nette à la Ville de 21,97 €.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Maire à :

- solliciter ce cofinancement à hauteur de 40 669,00 €,
- signer tout document afférant à ce cofinancement,
- encaisser ce cofinancement.

ADOpte A L'UNANIMITE